



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2017

Présents : ANDRE Jean-Marc, BONNEFOY Claudie, BOYER Jean-Pierre, BREST Isabelle, COSTAGLIOLA DI FIORE Marie-Christine, DUPOUX François, EYNAUD Nicole (à partir du point n°2), GONTERO Sylvie, HAUCOURT Jean-Pierre, JOUVE Bertrand, LEGUAY Gilbert, OLLIVIER Bernard, SEVILLA Françoise

Absents : CARNAT Benjamin, DELAUP Annie, EYNAUD Nicole (au point n°1)

Le conseil municipal décide de supprimer le point n°3 - Programme de rénovation de l'éclairage public 2017/2018 - qui sera abordé au cours d'une séance ultérieure.

1. Budget Principal – Décision Modificative n°02/2017

Le conseil municipal vote les modifications ci-dessous :

En section d'investissement :

Désignation des articles		Dépenses	Recettes
Article	Intitulé		
Opération 116 : Voirie			
2152	Installations de voirie	-4 692,00	
Opération 117 : Sécurité Incendie			
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	-908,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	-1 000,00	
Opération 144 : Ecole Jean Milon			
21312	Bâtiments scolaires	6 600,00	
OPFI : Opérations financières			
1311	État et établissements nationaux (subv. transférables ; CH041)	11 683,00	
1321	État et établissements nationaux (subv. non transférables ; CH041)		11 683,00
TOTAL		11 683,00	11 683,00

2. Avenant au marché à procédure adaptée de travaux pour la rénovation du groupe scolaire Jean Milon

Le conseil municipal approuve l'avenant 1 du lot N°6 « Electricité - Courants Faibles » relatif au marché à procédure adaptée de travaux pour la rénovation du groupe scolaire Jean Milon comme suit :

Lot	Entreprise	Montant HT initial	Avenant 1	Nouveau montant HT	Variation
6	SARL CADELEC	21 975,00 €	1 315,00 €	23 290,00 €	5,98%
	T.V.A. 20 %	4 395,00 €	263,00 €	4 658,00 €	
	TOTAL T.T.C.	26 370,00 €	1 578,00 €	27 948,00 €	

3. Convention de partenariat pour le transfert et la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie avec le Parc Naturel Régional du Luberon

Le conseil municipal approuve cette convention de partenariat avec le PNRL pour le transfert et la valorisation financière des certificats d'économies d'énergie générés par les travaux réalisés par la commune.

Le Maire de Saïgon



Jean-Pierre HAUCOURT